

## Objectif 1 : Effectifs et fréquences

Les définitions à connaître...

Définition 1 : L'effectif d'une valeur est le nombre de fois où cette valeur apparaît. L'effectif total est le nombre total d'individus de la population étudiée.

Définition 2 : La fréquence d'une valeur est le quotient de l'effectif de valeur par l'effectif total. Cette fréquence peut s'écrire sous la forme d'une fraction, d'un nombre décimal ou d'un pourcentage.

Définition 3 : La fréquence d'une valeur est un nombre compris entre 0 et 1. La somme de toutes les fréquences est égale à 1.